

Sujet : [INTERNET] Parc photovoltaïque Le Folgoët

De : jean-paul FAUDET

Date : 24/02/2023 09:03

Pour : pref-consultation <pref-consultation@finistere.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous les observations relatives à ce dossier:

-des précisions motivant ce lieu d'implantation spécifique du projet seront à apporter,

-le bilan carbone ne fait pas apparaître l'incidence globale des choix retenus pour cette installation, notamment concernant le mode de fabrication et le transport des panneaux photovoltaïques,

-le rapport du SDIS n'est pas joint au dossier : à ce sujet l'impact des incendies sur la qualité de l'eau est peu connu, compte-tenu de la nature, de la mobilité et de la toxicité des produits de combustion,

-les réaménagements prévus au niveau du périmètre A (modification de la DUP) sont-ils réellement suffisants pour assurer la protection des captages d'eau ?

L'avis de la CLCV (consommation, logement, cadre de vie) sera donné lors du CODERST de la Préfecture après présentation du dossier complet.

Jean-Paul FAUDET-CLCV

(visite sur place le 8 février 2023)

Cordialement

Jean-Paul FAUDET

Cordialement

Jean-Paul FAUDET